

DEMANDE DE REPORT COP

23 Septembre 2022

A nos parties prenantes,

Nous reconnaissons qu'une exigence clé pour la participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation et la publication annuelles d'une COP qui comprend une description des actions pratiques en ce qui concerne les principes du Pacte mondial des Nations Unies et une mesure des résultats ou des résultats attendus.

En raison d'une augmentation de nos activités nous sommes en retard dans la création, le partage et la publication de notre rapport COP.

Nous demandons par la présente une période de prolongation afin de pouvoir publier un COP décrivant les efforts et les progrès de notre entreprise pour mettre en œuvre les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Notre nouveau rapport COP sera publié au plus tard le 29 décembre 2022

Loic Chavaroche
Directeur RSE Groupe STERNE